



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **CONTRAGAZ SA**, Rte du Chêne 20, 1020 Renens
2. Déclaration de faillite: 21.01.2010
3. Suspension de faillite: 12.02.2010
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 01.03.2010
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : commercialisation, vente, location et fournitures de services tels que installation, entretien et maintenance d'équipements de sécurité relatifs au gaz; prise, acquisition, exploitation et cession de procédés, licences, marques et brevets y relatifs

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

00456965

